

Bulletin mensuel : (6 septembre 1880)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **2 (1880)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-131576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN MENSUEL (6 septembre 1880).

Aux progrès déjà réalisés en Algérie, résumés dans un de nos derniers numéros, s'en ajoutera bientôt un nouveau, préparé par M. Albert Grévy, gouverneur général, auquel est due déjà la substitution du régime civil au régime militaire dans une grande partie de la colonie. Jusqu'ici le système de colonisation reposait sur le principe de la concession gratuite de la terre, qui détermine et encourage le flot de l'immigration, mais à laquelle sont attachées des conditions qui entravent grandement la liberté d'action des attributaires. Il arrive souvent que des capitalistes désireux de créer de grandes entreprises, vinicoles ou autres, font des demandes de terre, mais sont arrêtés par la rigueur de la législation existante. Un projet de loi, déposé en mars dernier et que le Parlement discutera dans sa prochaine session, corrige les inconvénients du mode d'aliénation conditionnelle actuel, et fait en même temps une large place au régime de la vente, ce qui permettrait aux capitalistes de coopérer à l'œuvre coloniale par l'acquisition de terrains domaniaux.

Entre Alger et Tunis a été construit par une Compagnie française (Bône-Guelma) un réseau de chemins de fer, destinés à relier Alger au port de la Goulette, à 17 kilomètres de Tunis. Cette dernière ville et le port susdit étaient unis déjà par une petite ligne appartenant à une compagnie anglaise, qui, après des négociations avec M. Géry, président de la Société française d'une part, et avec M. Rubattino, président de la Compagnie de navigation italienne d'autre part, négociations qui ont fait craindre pour la bonne harmonie de la France et de l'Italie, l'a vendue à ce dernier appuyé par le gouvernement italien. Le consul de France a demandé, pour la Compagnie Bône-Guelma, la concession d'un chemin de fer de Tunis à Rhadès, au bord de la mer, et au sud de la Goulette. Le bey, lié par un article de la concession de la ligne de Tunis à la Goulette, n'a pas pu l'accorder. Mais, déjà en février, la Compagnie de construction des Batignolles avait fait entreprendre des études pour l'établissement d'un port à Tunis même, en creusant le lac salé qui s'étend entre Tunis et la mer. La création de ce port permettrait aux navires de s'approcher très près de la station tête de ligne de la voie ferrée de la Compagnie Bône-Guelma, assurant ainsi à cette ligne un débouché direct vers la mer. D'après une dépêche du *Temps*, le port même de Tunis vient d'être cédé à une Société française, et le bey s'est engagé à ne concéder aucune ligne de chemins de fer avant de s'être entendu préalablement avec le gouvernement français.

Le gouvernement égyptien vient de prendre une décision qui, avec les mesures mises en vigueur contre les trafiquants d'esclaves, ne peut que contribuer à amener la suppression de ce commerce. D'après une circulaire du ministre de l'intérieur, ceux qui achèteront des esclaves seront passibles des mêmes peines que ceux qui les vendent. D'autre part, les pèlerins musulmans de la Tripolitaine, de Tunis, de l'Algérie et du Maroc, qui ne se faisaient aucun scrupule de ramener sur les vaisseaux de la Méditerranée de jeunes esclaves achetés à la Mecque, en seront empêchés désormais. Un règlement publié par le sultan rappelle que le gouvernement impérial ottoman a promulgué des lois défendant le trafic des esclaves noirs, et prescrit à « quiconque voyagerait à bord d'un navire à pèlerins, et serait accompagné d'une personne de service, de l'un ou l'autre sexe, d'avoir pour cette dernière un certificat signalant le nom, l'âge, les traits et la condition sociale à laquelle elle appartient. Les capitaines des navires à pèlerins sont tenus d'exiger la présentation de ce certificat, et de livrer ceux qui en seraient dépourvus aux autorités du port d'embarquement. Ils doivent de même dénoncer la présence à bord des personnes faisant commerce d'esclaves. »

Dans la mer Rouge, les bonnes relations de l'Italie avec les tribus qui confinent au territoire de la baie d'Assab se consolident. M. de Amegaza, commandant de l'« Esploratore, » a réussi à conclure avec elles des traités d'amitié, par lesquels elles se sont engagées à envoyer leurs produits à Assab, où ils seront échangés contre des articles de fabrication italienne. La colonie italienne a déjà bâti à Assab une petite ville dont les maisons sont en bois. On commence cependant à en construire quelques-unes en maçonnerie. Il y a entre autres une usine où l'on travaille le fer et où l'on fabrique des machines et même des appareils de précision. Les indigènes d'Assab, les Dunkalis, accoutumés aux vexations et aux mauvais traitements que les Égyptiens leur faisaient subir, n'étaient pas tout d'abord dans les meilleures dispositions pour la colonie naissante. Mais lorsqu'ils ont vu que ceux qui visitaient l'établissement italien étaient bien reçus et traités avec bienveillance, la défiance a commencé à se dissiper. Plus d'un Dunkali nomade est venu à Assab pour échanger des marchandises.

Matteucci est heureusement arrivé aux confins du Darfour, et a dû se rendre à Tama, à trois jours seulement de la capitale du Ouadaï, soit pour se rapprocher le plus possible de ce royaume, soit pour bien faire comprendre le but pacifique qu'il poursuit. Les membres de l'expédition espèrent que leur manière de vivre et leur mansuétude persuaderont le

sultan de Tama de l'honnêteté de leur dessein et, que les difficultés du voyage au Ouadaï seront ainsi levées.

Une lettre de Matteucci du 12 juin, publiée par l'*Exploration*, annonce que le sultan Yussef du Ouadaï lui a permis de visiter le Bornou, le Baghirmi, l'Adamaoua et le Sokoto. De là il compte gagner le golfe de Guinée; puis revenir par le Fezzan, Mourzouk et Tripoli; si des difficultés surgissent, il reviendrait par le Darfour.

Nous avons reçu de M. le secrétaire général de l'*Association internationale africaine* la triste nouvelle de la mort de MM. Carter et Cadenhead, assassinés à Mpimbwé, par Mirambo allié à Simba, dans le trajet de Karéma à Zanzibar, où ils se rendaient pour préparer une nouvelle entreprise en vue de la capture et du dressage des éléphants d'Afrique. Dieu veuille que nous n'ayons pas d'autres désastres à apprendre au sujet des expéditions internationales ! Mais la dépêche qui nous a été communiquée ne nous paraît pas rassurante à cet égard. M. Popelin, qui devait traverser le Tanganyika et s'avancer vers le Manyéma, a dû sans doute renoncer à son projet, car il est à Tabora, d'où il a annoncé la fatale nouvelle à M. Greffulhe, et où il se trouvait le 10 juillet avec MM. Van den Heuvel, Burdo et Roger. M. Cambier seul était resté à Karéma. Pour le moment, la création des stations internationales à fonder au delà du Tanganyika, dans la direction du Congo, semble devoir être ajournée. Nous le regrettons d'autant plus vivement qu'après avoir jusqu'ici pris comme base de ses expéditions la côte orientale, la Commission exécutive, encouragée par des succès qu'elle pouvait croire assurés, vient d'organiser une cinquième expédition, qui a dû s'embarquer le 14 août à Liverpool pour le Congo. Elle est composée de M. Braconnier, lieutenant, de M. Valcke, sous-lieutenant, de M. P. Nève, sous-ingénieur, et de M. Van Heste, officier de marine, qui a déjà acquis l'expérience des régions équatoriales. Après avoir rejoint Stanley sur le Congo, l'expédition s'enfoncera dans l'intérieur. M. le lieutenant Harou la rejoindra plus tard ; pour le moment il est chargé d'une mission spéciale en Afrique, pour l'accomplissement de laquelle dix mois environ lui sont nécessaires.

Pendant que nous en sommes aux entreprises placées sous le patronage de S. M. le roi des Belges, disons encore quelques mots de l'œuvre que poursuit Stanley, plus ou moins associé aux travaux de la Société internationale africaine. Il représente à la côte occidentale l'œuvre scientifique et humanitaire de cette Association, et l'œuvre pratique, commerciale et industrielle d'un Comité international, composé de Belges,

de Français, d'Anglais, de Hollandais, philanthropes et en même temps industriels et commerçants, qui s'est constitué pour faire faire des études nouvelles et plus complètes de la grande voie du Congo. Cette association des intérêts de la science et de ceux de la civilisation, à laquelle S. M. a promis son puissant concours, est une sage et heureuse combinaison qui présente de grandes chances de succès.

Retournons à la côte orientale où M. Thomson est revenu, après avoir heureusement exécuté tout son programme. Depuis le 16 janvier il a traversé le Tanganyika, d'Oudjidji au Loukougua qu'il a descendu pendant plusieurs jours; empêché par l'hostilité des natifs de pousser jusqu'au confluent du Loualaba, il a repassé le lac, est rentré à la station missionnaire de la côte occidentale, puis a rejoint, à l'extrémité sud du lac, Chouma et les hommes de l'expédition qui l'y attendaient. De là, par une route nouvelle, qui lui a permis d'explorer le lac Hikoua non visité jusqu'ici, il a regagné la côte et touché à Zanzibar où il s'est embarqué pour l'Angleterre. Tout ce que l'on sait jusqu'à présent de cette expédition, s'accorde pour faire espérer que les communications entre la côte et le Tanganyika s'établiront par la voie du Chiré et du Nyassa; les conditions de durée, de salubrité, de sécurité et d'économie que présente cette voie, l'emportant de beaucoup sur celles offertes par la route de Zanzibar à Oudjidji par Tabora.

A la Réunion, la question de l'immigration indienne risque de nuire aux bons rapports existants entre la France et l'Angleterre. Les colons, ayant détruit leurs plantations de caféiers et de girofliers, pour ne plus planter que la canne à sucre que ne veulent pas cultiver les laboureurs créoles, ont dû, surtout depuis l'émancipation des esclaves, appeler dans l'île des milliers de coolies indiens sujets de l'Angleterre. Ceux-ci se plaignent de ne pas être traités comme ils le devraient, et d'être tenus dans un état voisin de l'esclavage. L'Angleterre a adressé à la France une note diplomatique demandant que des conventions protectrices de ses sujets soient consenties par les colons, sinon elle s'opposerait au recrutement de ses sujets indiens pour la colonie. Les producteurs de sucre se sont émus. En revanche, les laboureurs créoles et les ouvriers indigènes ne seraient point fâchés de voir cesser cette concurrence qui leur cause un grand préjudice, les coolies indiens travaillant pour le minime salaire de fr. 12,50 par mois. Le Conseil général a été saisi de la question de savoir s'il convenait à la colonie d'accepter la note anglaise, impliquant l'obligation de consentir à la présence dans la colonie d'un protecteur spécial, fonctionnaire anglais, ayant le droit d'ins-

pecter les propriétés où sont employés des Indiens, et d'enlever au Conseil général de la Réunion la faculté de modifier le chiffre des dépenses affectées à leur protection. Le Conseil général a repoussé ces deux conditions.

Depuis le mois dernier la situation du Lessouto s'est améliorée. La plus grande partie de la population refuse de se joindre aux chefs Masoupa (un fils de Moschech) et Lerothodi, qui ont pris l'initiative de la résistance. Une grande quantité d'armes ont été remises au magistrat dans le district de Lérivé. Letsié a recouvré une partie du bétail qui avait été enlevé aux natifs demeurés fidèles à l'Angleterre. Ceux de Bérée et de Thaba-Bosigo, qui avaient été attaqués par les rebelles, se sont réfugiés à Maserou, qui n'a pas encore vu l'ennemi.

Il n'en est pas moins vrai que la politique coloniale a soulevé l'opinion publique dans beaucoup de villes de l'Afrique australe, où l'on a réclamé en faveur des natifs, et que le haut commissaire de la Grande-Bretagne dans la Colonie, sir Bartle Frere, a été rappelé en Angleterre.

Le Héréro n'est pas moins troublé, et l'on peut craindre d'y voir éclater une guerre de race entre les Héréros et les Namaquas. Ceux-ci, anciens maîtres du pays, mais déchus par suite de leur paresse et de leur dissipation, sont devenus envieux et jaloux des Héréros plus riches, plus puissants par le fait de l'augmentation croissante de leurs troupeaux, mais aussi plus fiers, et dédaigneux à l'égard des Namaquas et des Bastards. La longue et extraordinaire sécheresse, les vols de bestiaux, presque à l'ordre du jour, dégénérant en expéditions guerrières, l'insécurité, l'incertitude de la situation politique depuis la prise de possession de Walfisch Bay par les Anglais, qui y ont envoyé quelques fonctionnaires, mais n'ont rien fait pour le maintien de l'ordre, ont beaucoup aggravé l'état des choses. Tous les habitants sont mécontents : les Bastards sont irrités contre les Namaquas et contre les Damaras des montagnes qui les volent ; les trafiquants blancs sont fâchés contre le gouvernement anglais, qui leur fait payer des impôts mais ne les protège pas dans leur commerce ; les Damaras des montagnes ont eu à subir beaucoup de cruautés et d'injustices de la part des Héréros, et sont poussés au désespoir par la disette des dernières années. En cas de guerre, il est probable que les blancs et les Bastards se joindront aux Héréros, et les Damaras des montagnes aux Namaquas. Jan Jonker, chef de Windhœck (dans les montagnes du Damara), a fait écrire au gouvernement de la Colonie du Cap, pour lui faire savoir qu'il se remet lui et son pays aux mains des Anglais, peut-être pour obtenir leur secours ou au moins leur neutralité

en cas de guerre. Probablement les Namaquas du pays de Héréro seront soutenus par les Grands Namaquas, ce qui pourrait rendre critique la situation des Héréros. Il y a déjà eu de petits conflits et des meurtres, qui indiquent une tension extrême dans les rapports entre les deux peuples. Une requête a été adressée par les missionnaires de la Société rhénane au gouvernement allemand, pour qu'il insiste auprès de l'Angleterre, afin que celle-ci, qui s'est attribué une sorte de protectorat sur le Héréro, y maintienne aussi l'ordre et la justice.

Le missionnaire Schröder, de Windhœck, vient de faire au lac Ngami une excursion en vue d'étudier la possibilité de fonder une station dans cette région, au milieu des Bushmens qui l'habitent et servent de guides aux nombreux chasseurs blancs qu'y attirent le gibier et les éléphants en particulier. L'endroit qui lui paraît le meilleur comme station serait Rietfontein, à cause de l'abondance d'eau et des facilités que présenterait cette localité, comme centre d'évangélisation chez les Bushmens d'alentour. Quoique ne comptant que 1500 (?) âmes, les Betchouanas sont la tribu dominante de cette région; venus de l'Est, ils ont assujéti les Macoubos qui se livrent à l'agriculture et à la pêche, et ils en ont fait leurs esclaves. Leur capitale, Morémis, compte 12,000 habitants. La Société des missions de Londres y a envoyé, il y a plus d'une année, deux évangélistes indigènes, que M. Schröder n'a pas vus; peu avant son arrivée ils avaient remonté le fleuve Okavango. D'ailleurs les Betchouanas désirent avoir un instituteur blanc. Cette exploration pourra avoir d'heureux résultats, le lac Ngami étant, comme le dit M. Schröder, la clef de l'Afrique centrale du côté du Sud.

Plus d'une fois déjà nous avons mentionné les progrès de l'exploitation des mines d'or de Wassaw; aujourd'hui l'*African Times* nous apporte des renseignements détaillés sur les travaux de la Compagnie française « African Gold Coast Company. » Son ingénieur en chef, M. Héral, extrait actuellement 40 tonnes de minerai par jour, et espère atteindre promptement 100 tonnes, la quantité d'or devant augmenter à mesure que les travaux avanceront. La valeur moyenne en est de L. 5, 4 s. par tonne. En ne comptant que 30 tonnes par jour à L. 4, on aurait un revenu de L. 3000 par mois et de L. 36,000 par an, ce qui permettrait de donner un bon dividende aux actionnaires. Trois tunnels ont été ouverts dans la montagne, coupant à 20^m de profondeur le filon actuellement exploité, qui a une inclinaison de 30^m et une épaisseur de 2^m. On peut le suivre pendant plus de 5 kilom. tout le long du flanc de la montagne. Les natifs qui, pendant des siècles, y ont travaillé, l'avaient

atteint; mais, manquant de machines, ils n'ont pu aller au delà du point où est arrivé le travail actuel, en sorte que désormais l'on exploitera un filon vierge. On peut penser qu'il en sera de même pour les autres compagnies, pour l'« Effuenta » en particulier, dont le filon susmentionné traverse toute la propriété. Le premier envoi d'or de la Compagnie française a dû avoir lieu en juillet, et être arrivé en août en Angleterre. M. Harvey, expert, dit que les perspectives de la Côte d'Or sont beaucoup meilleures que celles de l'Inde, dans la proportion de 5 à 1.

Au Sénégal, le développement des voies ferrées demandé par le ministre de la marine et des colonies, M. Jauréguiberry, subira un retard, la commission chargée de l'examen du projet de loi dont nous avons parlé dans notre 10^{me} livraison (p. 190), ayant renoncé pour le moment au tronçon de St-Louis à Médine, pour qu'il fût procédé, sur cette ligne, à des études aussi sérieuses et aussi complètes que possible; en revanche, il a été accordé au gouvernement les sommes nécessaires pour l'achèvement des lignes télégraphiques, pour la construction de nouveaux postes fortifiés le long du Sénégal, pour approvisionnements et personnel des brigades topographiques.

C'était en vue d'établir des relations d'amitié avec les populations dont le chemin de fer du Sénégal au Niger doit traverser le territoire, que M. le ministre de la marine avait envoyé une mission chargée de porter des présents considérables au chef le plus puissant de cette région, le sultan Ahmadou, de Ségou. Composée de plusieurs officiers de marine, MM. Galliéni, Piétri, Vaillères et Tautain, auxquels s'était joint M. Bayol, médecin de marine, chargé de représenter la France à Bamakou sur le Niger, elle était arrivée à Kita sans aucun incident notable, et si bien accueillie des indigènes que M. Galliéni avait pu passer des traités d'amitié avec tous les chefs. En entrant dans le Bélédougou, habité par des Bambaras, ennemis d'Ahmadou, elle devint l'objet de leur méfiance, de leurs mauvais procédés, et, avant qu'elle eût atteint Bamakou, elle fut attaquée par une armée entière de plus de 2000 Bambaras. Quoiqu'elle ne comptât qu'une trentaine d'hommes, elle n'en opposa pas moins une vigoureuse résistance à cette masse d'ennemis, qui lui tuèrent la moitié de son effectif et pillèrent son convoi d'ânes et de marchandises, d'une valeur d'au moins 150,000 francs. A la fin, les survivants de l'expédition durent s'enfuir vers le Niger, qu'ils traversèrent au risque de se noyer. Le chef de Bamakou, complice des Bambaras, refusa de les recevoir. Alors M. Galliéni et ses compagnons se séparèrent de M. Bayol, qu'ils chargèrent de porter à St-Louis les nouvelles

de l'expédition ; puis ils poursuivirent leur marche dans la direction de Ségou, où, d'après une dépêche de Médine, du 19 juillet, ils seraient arrivés et auraient reçu un accueil très sympathique. Le sultan Ahmadou a promis de faciliter leurs études, et de prendre les dispositions nécessaires pour qu'ils puissent travailler en toute sécurité sur le territoire soumis à sa domination. Un ami de M. Soleillet, M. Lécard, qui explore dans ce moment la vallée du Niger, a heureusement rencontré M. Bayol sur la route de Bafoulabé à Kita ; sans cela il serait infailliblement tombé entre les mains des pillards. Rentré à Bafoulabé, il comptait y rester jusqu'à ce qu'il pût gagner le sud par la vallée de la Falémé. Ces circonstances rendent absolument nécessaire la création de nouveaux postes fortifiés le long du Sénégal, pour faciliter les études d'exploration, assurer et protéger les travaux destinés à relier au Niger la colonie française de l'Afrique occidentale. M. Bayol est heureusement arrivé en France.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Le chevalier de Hesse Wartegg a exploré le sud de l'Algérie et de la Tunisie, et spécialement la région des Chotts.

L'expédition allemande en Abyssinie sera conduite jusqu'à Gondar par G. Rohlf, chargé de remettre au négous des présents de la part de l'empereur, et de nouer des relations commerciales. De là Rohlf reviendra en Allemagne, tandis que le Dr Stecker continuera sa route vers le sud.

Après avoir exploré la région du Haut-Nil, Messedaglia est arrivé au Caire. Gessi y est attendu venant de Khartoum. Le Dr Dutrieux a été appelé à faire partie de l'expédition du comte Sala contre les trafiquants d'esclaves.

Le comte de La Motte est de retour d'Égypte, où il était allé vérifier des études faites pendant de longues années sur la question du Nil.

Revenu du Darfour à Khartoum, Fraccaroli y a succombé à une atteinte de malaria, au moment d'entreprendre un nouveau voyage au Bahr-el-Ghazal.

M. G. Lombard, ancien officier, a été chargé par le gouvernement français d'une mission en Abyssinie et dans le royaume de Choa. Il doit étudier ces pays au point de vue de la topographie, de la statistique et de l'organisation civile et militaire.

Une expédition russe se prépare à remonter le Nil.

Le Dr Paulitschke (professeur au gymnase de Znaïm), est parti à la fin de juin pour la Nubie, où il doit faire des travaux hypsométriques.

Le capitaine Casati, voyageur italien, se rend au Bahr-el-Ghazal, d'où il cherchera à s'avancer vers le lac Tchad à travers le pays des Niams-Niams, pour étudier les relations entre l'Ouellé et le Chari.

Le voyageur Hildebrandt a recueilli de précieux renseignements sur les îles françaises de Nossi-Bé et de Nossi-Koumba, ainsi que sur Madagascar, où il a fait récemment une exploration.

Il est question de la pose d'un câble télégraphique entre l'île Maurice et Zanzibar.

Après avoir passé deux ans au sud de l'Afrique, le lieutenant suédois Een en est revenu, rapportant de précieuses collections d'histoire naturelle et d'ethnographie du Damara.

Le Rev. Comber a entrepris une expédition à la recherche d'une voie praticable de San Salvador à Stanley Pool.

Savorgnan de Brazza a quitté les factoreries de Lambarena pour se diriger vers le pays des Okandas.

Le comte de Semellé remonte le Bénoué, avec un bateau à vapeur qu'il a fait construire *ad hoc* et qu'il a nommé l'*Adamaoua*.

Le Rév. Milum vient d'explorer le district qui s'étend entre le Niger et le pays de Yoruba.

La section télégraphique de Bakel à Bafoulabé est terminée, et les bureaux sont ouverts à la correspondance officielle et privée.

Un morceau de terre, formant à lui seul une île de 15,000 mètres carrés, vient de se détacher de l'île de St-Georges, une des Açores.

Quatre Israélites ont été assassinés au Maroc.

INFLUENCE CIVILISATRICE DES MISSIONNAIRES

Dans un précédent article (1^{re} année, livr. 2), nous avons dit ce que la géographie doit aux missions chrétiennes; aujourd'hui nous voudrions montrer ce que celles-ci ont déjà fait pour la civilisation de l'Afrique, en commençant par la partie sud de ce continent.

Pendant longtemps et même jusqu'au commencement de ce siècle, l'opinion générale, fondée sur les renseignements fournis par les voyageurs, regardait les indigènes Hottentots, Bushmens, Cafres, Betchouanas, voués au fétichisme, à la polygamie et au cannibalisme, comme une race inférieure, incapable de civilisation; aussi l'idée de les faire sortir de la position où ils étaient n'abordait-elle pas les esprits.

Les Églises et les sociétés de missions protestantes, dont les agents sont si nombreux aujourd'hui dans l'Afrique australe, n'ont pas été les premières à se préoccuper du triste sort des populations païennes de l'Afrique. Longtemps auparavant, des missionnaires romains avaient reçu l'ordre de se rendre dans les territoires découverts par les Portugais au XV^m siècle, et y avaient des stations. Plusieurs d'entre eux se donnèrent beaucoup de peine pour y racheter des esclaves ou, du